



BULLETIN MUNICIPAL

2025

L'année 2024 a été en dessous de nos espérances :

L'instabilité politique dans notre pays et chez nos voisins européens, la poursuite de la guerre en Ukraine et au Proche-Orient,

Les conséquences de plus en plus visibles du dérèglement climatique,

Les difficultés des plus modestes malgré une inflation qui ralentit,

Tout cela peut peser sur notre optimisme, malgré tout,

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite une belle année 2025 !

Qu'elle soit sous un soleil plus présent qu'en 2024 !

D'autres vœux pour nous aider à rester positifs :

Que le monde économique puisse passer une année prévisible et que des projets l'accompagnent ;

Que l'envie de continuer à s'impliquer dans le monde associatif persiste, en gardant toujours l'intelligence du partage, de l'accueil et de la reconnaissance !

Sans oublier nos aînés et nos plus jeunes, et qu'une belle collaboration, entre ces mondes si différents mais tellement proches, puisse se développer en cette année 2025.

Et enfin, pour chacun des Batioulous, surtout une bonne santé, et la poursuite tout au long de l'année de beaux moments partagés avec ses amis, sa famille et ses voisins.

Il est tellement important de rester ce que nous sommes au fond de nous-mêmes, avec bienveillance et empathie en ces temps où l'individualisme et l'agressivité peuvent être si présents...

En tous les cas, que 2025 puisse vous apporter ce que vous souhaitez, dans la mesure du raisonnable.

Belle année, et surtout gardons nos sourires, nos joies et notre sincérité !



Christophe DELEVOYE

Mairie de Labatie d'Andaure – 20 Rue Chemin de Ronde – 07570 Labatie d'Andaure

Directeur de publication et responsable de la rédaction : M. Christophe DELEVOYE

Responsable communication : M. Christophe DELEVOYE

Imprimeur : Mairie - Date de parution : janvier 2025 – Bulletin gratuit

Intempéries Octobre 2024

LE DOUX

« Si l'autorisation avait été accordée, j'aurais pu installer mes pierres et on n'en serait pas là »

Dans la nuit du 16 au 17 octobre, le Doux, cours d'eau traversant Labatieu-d'Andaure, a débordé, emportant un hectare de prairie du Gaec de Clauze, spécialisé en polyculture élevage (vaches allaitantes, chèvres, petits fruits, châtaignes).

Cet épisode de crue n'est malheureusement pas une première. Christine Cros, associée au Gaec, avait pourtant tenté de prendre les devants. « Le Doux n'a plus vraiment de lit, il se déplace et grignote les terres. Au mois de mars, j'ai fait une demande d'autorisation à la DDT pour remettre en état une béalière et réaliser un enrochement afin de protéger mes prairies », explique l'agricultrice.

Devant monter un dossier IOTA¹ pour son autorisation de travaux, elle se retrouve vite démunie devant la complexité des pièces demandées. « Mon dossier n'a pas pu être traité, car il manquait des documents. J'ai alors sollicité l'aide du syndicat mixte du bassin-versant du Doux, qui a demandé des précisions à la DDT, mais nous n'avons jamais reçu de réponse »,

explique-t-elle. Le délai pour compléter le dossier étant écoulé, les travaux n'ont finalement pas pu être réalisés. « Aujourd'hui, il est trop tard, tout est parti. Si l'autorisation avait été accordée, j'aurais pu installer mes pierres et on n'en serait pas là », regrette-t-elle, amère.

Le Gaec de Clauze, qui exploite environ 100 hectares situés principalement en pente, ne possède que quelques parcelles planes le long du Doux. Cette prairie de fauche, qu'elle était sur le point d'acquérir pour agrandir ces surfaces planes, est désormais inutilisable : « Ce n'est plus qu'un amoncellement de gravier et d'arbres en travers, ça ne ressemble plus à rien ».

Face à cette situation, Christine Cros regrette la lourdeur des démarches administratives et le manque de soutien des autorités compétentes. « On nous demande de monter des dossiers qui ne sont pas de notre compétence, et la DDT ne nous aide pas », critique-t-elle. Elle attend désormais que la DDT se déplace pour constater l'étendue des dégâts,

mais s'interroge déjà sur la suite. « Que dois-je faire maintenant ? » ■

M.M.



Le Clot



Le pont de la Fabrique



Le Calabert



L' école

Sur la deuxième partie de l'année scolaire 2023-2024

Bonjour à toutes et tous,

Les Batioulous ont repris le chemin de l'école le 7 janvier 2024 avec une semaine très froide. De bonne augure pour commencer notre projet sur l'Antarctique. Nous avons suivi l'odyssée d'un voilier scientifique qui nous a mené jusqu'au collège de Lamastre pour la visite d'une exposition sur ce sujet.

Pour se réchauffer, l'école a participé au projet du Karnapak initié par la guinguette Italienne et le CTT en créant non seulement la légende du personnage mythique, mais aussi modélisant sa silhouette. Une aventure dans l'imaginaire qui s'est soldée par un beau rassemblement déguisé !!!

Après ces festivités, nous avons préparé l'arrivée du printemps en allant visiter la ferme de David Crouzoulon où nous avons découvert le monde des abeilles et des vaches.

Enfin, pour terminer l'année, les enfants ont exposé à la bibliothèque de Lamastre leur forêt magique et féérique créée avec l'artiste Emilien Adage dans le cadre du projet Arts en Prêts.

Grâce au cycle piscine où nous retrouvons nos correspondants de l'école de Nozières, tous les enfants ont pu progresser dans le monde aquatique.

En juin, nous avons passé une journée au festival Noz'gosse Art, organisé avec brio par l'école de Nozières, où les enfants ont pu présenter leur spectacle et assister au conte d'ombres chinoises Rosalune et au spectacle festif et musical Plastic Boum Boum. Une journée forte en émotions !!!

Enfin, nous sommes allés à la rencontre du peuple du vent dans leur célèbre École du Vent de Saint-Clément. Différentes expériences scientifiques, contes et ateliers les attendaient pour explorer le monde de l'air.

En cette fin d'année, 4 élèves ont quitté l'école pour la 6^{ème} : Léane Charlet, Timéo Feroussier, Timéo Lopez et Nills Tardiveau...

Je remercie toute la communauté éducative (employés communaux, mairie, parents, restaurateurs, intervenants et bénévoles...) pour son soutien durant cette année riche en défis, en apprentissages et en émotions. C'est grâce à vous tous que les enfants ont la chance de grandir dans un environnement aussi riche.

Je tiens tout particulièrement à remercier Emeline et Annita pour leur travail quotidien auprès des enfants.

L'année scolaire 2023-2024 s'est terminée avec une merveilleuse nouvelle : l'arrivée d'une chargée d'école Alice De Smet qui, nous l'espérons, restera de longues années dans cette belle communauté éducative.

Je vous souhaite une belle année 2025 !

Claire Desroche



Karnapak



Exposition Collège du Vivarais à Lamastre



Explications des ruches par David Cruzoulon

Cette année 2024-2025 notre école compte 13 élèves, de la moyenne section au CM2.

L'équipe, composée de :

Alice, directrice

Emeline, ATSEM

Annita, périscolaire

Sophie, institutrice qui intervient le vendredi (temps de décharge de la directrice)

L'école accueille cette année **une nouvelle directrice : Alice De Smet, titulaire du poste.**

Elle vient de St Jean Chambre où elle assurait également la Direction. Elle enseigne depuis 18 ans, après avoir étudié à l'IUFM de Privas. Elle a choisi de venir à Labatie, qu'elle connaissait un peu par le plan d'eau et par la beauté du village et est très contente d'être dans cette petite école, en classe unique, où elle a été très bien accueillie.

Elle va continuer dans la même direction que ses prédécesseuses et pratiquer une pédagogie inspirée des travaux de Freinet et Montessori.

Profiter de l'environnement privilégié pour faire, quand ce sera possible, « l'école dehors ».

La correspondance avec l'école de Nozières, initiée il y a 2 ans, va également se poursuivre.

Il y a eu déjà de nombreux événements depuis la rentrée :

Le cross du collège à Lamastre, le spectacle Plume, offert par le CTT, une émission de radio enregistrée à Nozières, une vente de livres des éditions Lire c'est partir, le marché de Noël la veille des vacances...

Et il y a plein de projets :

La piscine, 3 journées en mai avec l'école de Nozières.

Le festival des enfants la première semaine de juin ; avec des séances ouvertes au public le samedi.

Ainsi que d'autres surprises pendant l'année, en plus des apprentissages quotidiens.

Marie Raitberger



Au Calabert



Lire et faire lire avec Liliane



Journée à Nozières avec les correspondants



Présentations entre correspondants



Lecture d'un conte

Association des parents d'élèves

Lors de la fin d'année scolaire 2023-2024, les parents d'élèves ont pu proposer une nouvelle fois leur « Cabaret ». Une soirée gourmande et animée, où nous avons pris beaucoup de plaisir à créer et jouer ce spectacle.

Les nombreuses actions mises en place tout au long de l'année par l'association des parents d'élèves permettent en effet de pouvoir financer des projets pédagogiques pour les enfants mais aussi de réunir les familles.

Cette année encore les parents bénévoles de l'APE répondent présents pour soutenir l'école, aider au fonctionnement des activités, financièrement comme humainement, et créer du lien entre l'école et le village. 9 familles composent l'association pour cette année scolaire. Les projets envisagés par les parents pour 2024-2025 sont les suivants :

- Le Marché de Noël le 20 décembre 2024. Les enfants ont créé des décorations de tables et des sablés sous la guidance des parents, qui ont été vendus lors du marché.
- En février, la matinée choucroute à emporter sera à nouveau proposée. Ne manquez pas de venir chercher ce plat délicieux préparé par Florent Rochedy.
- En mars, nous proposerons encore cette année, un évènement pour la fête du court métrage 2025.
- Possiblement nous proposerons un stand de plants sur le marché aux plantes de Rochepaule, en mai.
- Une vente de pizzas, réalisées par les parents d'élèves et cuites au feu de bois au Calabert, vous sera encore proposée cette année, soit en juillet ou en septembre.

Les enfants comme les parents ont accueilli en septembre une nouvelle maîtresse, Alice De Smet. Les marques sont maintenant prises et nous espérons que cette collaboration durera dans le temps et offrira un peu de stabilité aux enfants.

C'est pour nous l'occasion de remercier Alice pour son arrivée à Labatie, son implication et sa douceur auprès des enfants. Nous remercions l'ensemble du personnel de l'école pour leur travail et leur bienveillance, Alice, Emeline, Sophie, et Annita.

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la réussite des actions que nous menons, et particulièrement vous les habitants de notre beau village, qui répondez à l'appel des évènements menés par l'APE et contribuez à faire bouger nos petits batioulous !

Merci à la mairie de soutenir aussi cette école et ainsi permettre la réalisation de projets proposés par l'équipe pédagogique.

Nous terminerons enfin par dire un grand merci à nos gérants de la Guinguette, David et Sylvie, pour leur cuisine très appréciée des enfants, leur gentillesse, leur service et leur sens de l'hospitalité.

En effet, les parents ont pu partager gracieusement le repas de Noël avec les enfants, un moment convivial, généreux et délicieux, qui nous a beaucoup touchés.





Plan d'eau

Eté 2024

Découvertes et stages sportifs : un été plein d'aventures au plan d'eau de Labatie-d'Andaure

Du 8 au 10 août 2024, le Boxing Club Tournon Tain proposait aux enfants et adolescents âgés de 6 à 13 ans un programme estival riche en découvertes et en activités sportives.

UN MOMENT LUDIQUE

L'objectif est avant tout l'épanouissement de l'enfant afin qu'il prenne du plaisir lors des moments de découverte de disciplines sportives ou éducatives. L'activité sportive permet à l'enfant de développer sa motricité, sa coordination et surtout la coopération avec les autres. Il apprend à accepter un système de règles établies, et à maîtriser ses émotions lors de victoires ou de défaites.

Mettre plus de sport dans la vie des jeunes et augmenter leur temps d'activité physique.

Découvrir de nouveaux sports.

Limiter le temps devant les écrans et la sédentarité.

Favoriser les échanges sociaux entre les enfants.

Sensibiliser à une alimentation équilibrée.

Initier aux gestes de premiers secours.

Ainsi que des séances de sports gratuits aux vacanciers les jeudis soir animés par Gérard.

Un été estival et sportif

Gérard Vergne



Cinéma

Le 31 juillet, les habitants de Labatie et les touristes présents ce jour-là, ont eu droit à une séance de cinéma en plein air, au Calabert.

Il faisait beau, heureusement !

Nous avons pu voir un film d'animation à la fois drôle, émouvant et d'une grande qualité esthétique.

La preuve est qu'il a obtenu plusieurs prix dont celui, bien connu, du festival d'Annecy !

Ainsi que le César du meilleur film d'animation !

Linda veut du poulet est un film franco-italien de Chiara Malta et Sébastien Laudenbach, créé dans les studios Miyu à Angoulême. Il a fallu 18 mois de travail pour arriver au bout de cette création traditionnelle en 2D.

Adultes et enfants ont pu trouver leur compte de rires et d'émotions dans cette histoire mêlant la tristesse de la perte et la joie de la solidarité.

Et pour rendre cette soirée encore plus conviviale, et rester dans le thème, l'association **Les sportioulous** avait préparé un repas avec de délicieuses brochettes de poulet.

Cette séance, offerte par la mairie a eu beaucoup de succès puisqu'on a pu compter environ 80 spectateurs.

Alors, à l'année prochaine ?

Marie Raitberger



Atelier Informatique

Cette année encore, Sorin Popescu, conseiller informatique, est venu **un vendredi sur deux**.

Il vient pour dépanner, soutenir, encourager et accompagner celles et ceux pour qui Internet et l'informatique ne vont pas de soi et font piquer quelques crises de nerfs.

Labatie a beaucoup de chance de l'avoir ! C'est un service gratuit, sans engagement.

On peut venir quand on en a besoin :

à la mairie, en atelier collectif de 15 à 17 heures, dans une ambiance aussi studieuse que détendue et conviviale,

ou

au restaurant La Guinguette, en individuel de 17 à 20 heures.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu le temps, ou osé y aller, cette année 2025 sera peut-être la bonne ? Ce service, avec des financements d'état, ne durera sans doute pas ad vitam aeternam !

Marie Raitberger

Opération Brioches

L'opération Brioches au profit de L'ADAPEI (Association Départementale d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés) s'est déroulée mi-octobre 2024.

Cette manifestation est toujours bien attendue par les habitants de Labatie d'Andaure. Florent tient à remercier toute l'équipe de bénévoles pour que celle-ci se déroule bien, ainsi que les habitants pour leur participation.

La collecte 2024 a permis de récolter **901 euros**.

Florent Rochedy, 1^{er} adjoint

La maison forte

Elle est là depuis longtemps, très longtemps ! Bien avant l'église, l'école, la mairie...

Sa mémoire remonte jusqu'en 1282, où apparaît dans les archives la mention des Seigneurs de La batie. Mais c'est au 15eme siècle qu'on trouve des traces du début de sa construction : une porte chanfreinée, un linteau en accolade...

Aux 16eme et 17eme siècle, plusieurs familles s'y succèdent : les Allier, les Gruterie, les Reboulet, entre autres. C'est au 19eme que la congrégation des Soeurs de St Joseph y installe une école. Des transformations permettent la création d'un réfectoire, d'un dortoir et d'une salle de classe. En 1904, l'école est désertée. Puis l'enseignement y est rétabli jusqu'en 1982. Elle ferme puisqu'il n'y avait plus assez d'élèves pour maintenir 2 écoles.

Quelques-unes et aussi quelques-uns au village en conservent le souvenir. Et parfois un souvenir cuisant. Les sœurs, paraît-il, n'étaient pas tendres. Des histoires de coups de règle sur les doigts et de boucle d'oreille arrachée par un tirage d'oreille un peu vif sont arrivées à mes oreilles. Somme toute de grands classiques de l'éducation à cette époque !

En 1991 la paroisse vend cette imposante bâtisse, inscrite à l'inventaire général du patrimoine Rhône- Alpes, à une famille anglaise qui y vient pour les vacances. Ils y font quelques aménagements pour la rendre un peu plus confortable. Ils l'ont aussi ouverte quelque fois pour des concerts, très agréables dans ce cadre magnifique.

La maison forte, fière sentinelle sur la vallée du Doux, a vu passer les siècles, des guerres, des années de disette, des fêtes, l'arrivée des premiers tracteurs, des cortèges d'enterrement, juste en dessous, des départs et des arrivées ...

Depuis 2 ans elle s'est réveillée. Un jeune couple, Nicolas et Anaïs, l'ont investie à plein temps et y ont installé leurs 2 petites jumelles, Juliette et Noémie. Venant de Grenoble après avoir bougé dans quelques coins de France, ils cherchaient un endroit où ancrer

leur famille. Anaïs a des racines en Ardèche verte et y a passé souvent des vacances, c'est par là qu'ils ont cherché. Arrivés par hasard à Labatie, ils ont vite eu un coup de coeur pour cette maison hors du commun, son allure, sa position, son histoire et les bonnes ondes qu'ils y ont senties. Professeurs des écoles tous les deux, dégourdis, bricoleurs et courageux, ils ont attaqué les travaux et apportent à cette vieille dame la lumière et le confort qui lui manquaient. Ils ont été très bien accueillis au village et, même si ils sont bien accaparés par leurs 2 petites filles, ils ont noué des contacts et s'intéressent à la vie du village. Ils ont même été surpris par la quantité d'offres culturelles aux alentours. Maintenant, dans les nuits d'hiver, on voit les fenêtres allumées et ça fait plaisir !

Marie Raitberger



La Ritournelle

Cette année encore, l'association la Ritournelle, sous la présidence de Mado Fay, a organisé des manifestations ayant à cœur d'animer le village dans le partage, la convivialité et la bonne humeur.

Malheureusement cette année a été très difficile pour notre équipe, car marquée par le décès d'un membre de longue date, toujours fidèle au poste, Jean-Luc ROCHEBLOINE. Il laisse un grand vide au sein de l'association !

En 2024, les manifestations proposées étaient les suivantes :

- Notre traditionnel loto de début d'année s'est tenu le 28 janvier. Comme chaque année nous avons accueilli beaucoup de monde dans une ambiance chaleureuse.
- La tartiflette a eu lieu le 23 mars, une soirée forte en émotions juste après le départ de Jean-Luc, auquel nous avons beaucoup pensé ce soir-là.
- Notre accueillant ravitaillement de l'Ardéchoise, le 15 juin, toujours très apprécié des cyclistes.
- La Foire aux paniers le 21 juillet, l'évènement incontournable de Labatie, qui attire toujours beaucoup de monde.
Même sous la pluie le matin... Nous avons pu avoir une journée bien réussie !
- Le cochon grillé, organisé le 24 août, a été une réussite, dans la bonne humeur et "enfin" le beau temps !
Un délicieux repas réalisé par Florent Rochedy et son équipe !
- La journée organisée au profit du Téléthon s'est tenue le 30 novembre. Deux marches ont été proposées : 7kms ou 13 kms, suivies d'un repas. Cette manifestation a permis de rassembler la somme de 1100 euros au profit du téléthon contre 700 euros pour celle tenue en 2023.

L'équipe de bénévoles, motivée et dynamique, continue son chemin pour proposer des animations à tous et faire vivre ce beau village de Labatie d'Andaure !! L'association vous remercie chaleureusement de venir nombreux participer à ces moments festifs !!

Les prochaines dates à venir :

Loto : 26 janvier 2025

Tartiflette : 29 mars 2025

Trail : 2 et 3 mai 2025

Ardéchoise : 14 juin 2025

Foire aux paniers : 20 juillet 2025

Cochon grillé : 23 août 2025

Sous le chapeau de l'association La Ritournelle, Agnès Debacker organise cette année encore, un moment convivial avec ses aiguilles et son savoir-faire.

“ Animée par ma passion du tricot depuis mon adolescence, j'ai voulu partager celle-ci, ainsi que mon expérience, avec d'autres tricoteuses (-eurs) débutantes ou pas.

Aussi j'ai pensé au concept du café tricot, déjà pratiqué dans ma région d'origine.

Je remercie Sylvie et David de la Guingette, d'avoir accepté de nous accueillir :

le deuxième lundi de chaque mois de 15h30 à 18h30.

Je vous attends nombreuses (-eux) lors de ces rendez-vous. Agnès Debacker.”





Sportioulous

À l'occasion du film diffusé par écran village organisé par la municipalité.

Les sportifs ont préparé un repas ouvert à tous.

Pratiquez le Qi Gong et Tai Chi Chuan à Labatie d'Andaure.

Le **Qi**, c'est l'énergie interne d'un être humain et son souffle.

Tout comme le sang circule dans les artères, l'énergie circule dans des canaux appelés les méridiens.

Le **Gong** désigne la maîtrise.

Le **QiGong** "t'chi kong", c'est l'art de travailler son énergie vitale, grâce au souffle et au mouvement, il permet de relancer l'énergie tout en maîtrisant son corps et sa concentration. L'énergie circule alors de manière plus harmonieuse dans les méridiens, en passant par les organes et les articulations.

Les bienfaits du Qi Gong

La pratique du Qi Gong, permet de développer ses facultés de concentration et le contrôle de soi.

Le souffle est meilleur ainsi que la coordination, grâce à la fluidité et la continuité des mouvements.

Par la pratique nous renforçons, nous assouplissons la structure musculo-squelettique, Optimisons les fonctions de l'organisme, ce qui permet d'entretenir notre capital santé.

Le Tai Chi Chuan "*la boxe du faîte suprême*", est une activité pratiquée à mains nues, car il est possible de pratiquer le Tai Chi avec un bâton, un éventail, une épée, etc ..

Tout comme le Qi Gong, le Tai Chi est une gymnastique énergétique. Les enchaînements sont codifiés et les mouvements sont lents. La pratique du Tai Chi augmente la souplesse physique, améliore la santé et prévient de certaines pathologies. Il favorise la relaxation et l'évacuation du

stress, améliore la capacité respiratoire et procure une sensation de bien-être corporel et mental.

Venez essayer ces deux disciplines, le premier cours est gratuit !

Les Anciens Combattants de la Commune

Marcel CROS, Paul FOUREL et Marcel COMBAUROURE sont les trois anciens combattants de la commune.

Marcel CROS est à l'EHPAD de St Agrève.

Paul FOUREL et Marcel COMBAUROURE sont chez eux.

Il y a aussi 6 veuves :

Elise LASCOMBE, Louise LASCOMBE, Simone PONSONNET, Simone ROCHEBLOINE, Augusta FROMENTOUX et Marie-Yvonne MOLLARD ;

Nous remercions Marc BOISSY pour son dévouement pour porter le drapeau lors des cérémonies.

Défilé le 8 mai et le 11 novembre

Monsieur Guy MOLLARD est décédé l'année dernière, le 3 décembre 2023.

Nos pensées à sa famille

Le Responsable, Marcel COMBAUROURE

Homage

14 août 1990

Un hélicoptère du type Lama SA 315 B, immatriculé F-GINA, appartenant à la Compagnie Héli-Union, piloté par Christian SEGUY percute une ligne électrique de 15000 volts, juste après avoir refait le plein d'eau sur la commune de Labatie d'Andaure.

L'hélicoptère était basé à Aubenas, depuis le 10 juillet 1990, pour la saison des feux.

Le pilote, âgé de 55 ans, qui travaillait comme vacataire, totalisait plus de 4000 heures de vol, dont 1500 heures dans le cadre de la Sécurité Civile.

Afin de lui rendre hommage, une commémoration aura lieu le 17 mai 2025, au Calabert dans l'après-midi.

Il y aura un rocher souvenir ainsi qu'une plaque à sa mémoire.

Association Rhodanienne pour le Souvenir Aérien (ARSA)

Voirie

Comme chaque année, nous avons procédé à différents travaux sur la commune :

Curage des fossés sur différents secteurs de la commune, travaux effectués par l'entreprise JB Blanc pour un coût de 3 033€.

Goudronnage sur la route de la Simonde sur le secteur du Petit Chômél pour la reprise des parties les plus dégradées... grave, émulsion et finition en enduit bicouche sur 350ml, travaux effectués par l'entreprise SCR pour un coût de 13 976€.

Le débroussaillage des routes a été effectué par l'entreprise Antérieur / Pramayon : 50 heures ; pour un coût de 4 320€.

Bouchage des nids de poules et recharge des plus importantes déformations avec l'enrobé à froid :

12.5 tonnes pour un montant de 2 198€. Travaux effectués par l'employé Cédric Lagoda.

Les Brigades Vertes sont intervenues sur une semaine sous La Guinguette de Labâtie et divers autres endroits de la commune... pour un coût de 2 890€.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui participent à la vie du village.

Robert Rochebloine

Adjoint en charge de la voirie



LA GUINGUETTE A LABATIE



Dans un décor chaleureux, Sylvie et David vous proposent :

- . une **cuisine familiale à base de produits frais locaux**, autour de recettes françaises ou italiennes classiques ou revisitées
- . des **pizzas** les lundis soir et vendredis soir
- . le **dépôt de pain**, le **bar** et l'**épicerie de proximité** où les productions locales sont mises à l'honneur
- . sans oublier la **cantine scolaire** pour nos "petits clients préférés"
- . **tous les jours de la semaine à midi** (16€), sauf le mercredi (fermé)
- . les **soirs du lundi, vendredi** ainsi que **samedi midi et soir** et **dimanche midi**

Pensez à réserver au **04 75 08 63 40** pour une table de 1 jusqu'à 60 personnes (asso, anniversaires)

En 2024 :

10 soirées folk club les premiers vendredis du mois

7 soirées thématiques : autour du vin (2), Les Psy'Choristes, Les Contes de la Mauricie, La Saint-Valentin, le Rallye Monte-Carlo, un an de la Guinguette à Labatie

3 concerts d'été : Art Trop Zic, Keziah Ma, David Semerian chante Brassens

2 spectacles de théâtre d'impro avec la Cie La Boudeuse

La première édition de **KarnaPak** qui revient au printemps 2025...



En 2025, ça continue avec plus de soirées partagées autour d'un menu dédié (fondue savoyarde durant le premier trimestre),

encore des concerts, encore des spectacles et une nouvelle édition du KarnaPak...



Journée Citoyenne

Les dates à retenir : **1^{er} samedi de juin**
 1^{er} samedi d'octobre

Rendez-vous au Calabert

Deux fois par an, la municipalité organise une journée citoyenne.

Le principe : Chacun vient avec ses propres outils et des équipes sont mises en place pour nettoyer les chemins et passages de la commune.

La municipalité fournit l'essence pour les engins de débroussaillage.

Un casse-croûte est ensuite partagé entre tous les participants

Informations diverses

Depuis le mois de novembre 2024 **un bac à compost** a été installé à gauche de l'entrée du cimetière.

Les informations le concernant sont indiquées sur le bac à compost.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler la mairie de Labatie.

~~~~~

Les personnes **propriétaires d'un gîte** sont tenus de le déclarer.

Ceci afin de régler la **taxe de séjour** des personnes, lors des locations.

Pour cela **il vous faut aller sur la plateforme « déclaloc »**

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler la mairie de Labatie.

# Travaux

## Aménagement appartement Place de l'Eglise :

Depuis quelques années, la commune poursuit la réhabilitation d'un logement.

Après plusieurs interventions d'entreprises locales pour les travaux les plus complexes, le chantier de la maison Vinson vient à bout.

La municipalité a fait le choix de ne pas faire de crédit pour les travaux ;

Un choix fait pour minimiser le coût.

C'est en effet l'employé municipal, en dehors des travaux saisonniers, qui accomplit les diverses tâches :

- Création d'un faux-plafond, ainsi que son isolation
- Isolation des murs, pose de placo, création de cloisons
- Electricité complète

Heureusement que la commune a un employé très polyvalent !

Cet appartement a 2 niveaux de 50m<sup>2</sup> chacun.

A l'étage il a été créé deux chambres, plus une pièce ouverte sur le couloir

Au rez-de-chaussée, une pièce à vivre ainsi qu'une cuisine, salle de bain et toilettes.



## Salle Jean Norton Cru :

Pour démarrer la nouvelle année les portes d'entrée de la salle Jean Norton Cru et celle du couloir de l'école ont été changées.

Cours 2025 les autres portes de ce même bâtiment seront revues et le rafraîchissement de la salle des fêtes sera effectué.



## Calabert :

Durant l'été 2024 les barrières ont été changées pour une meilleure sécurité.

La Municipalité va continuer dans l'année 2025 les barrières jusqu'au plan d'eau (parking terrain de volley)

Et rénover le toit ainsi que les piliers du Calabert.

## Bâtiment restaurant :

Un contrat a été signé avec une entreprise pour l'entretien du gros matériel qui fait partie des murs.

Le système de hotte cuisine a été remis à neuf.

Une nouvelle installation pour le four à pizza a vu le jour.

# La fibre

## La fibre arrive sur notre commune !

A compter du 23 décembre 2024, grâce au déploiement du réseau public Ardèche Drôme Numérique (ADN) et à l'engagement de vos collectivités (la Communauté de communes Val'Eyrieux, le Département de l'Ardèche, la Région Auvergne-Rhône-Alpes), avec le soutien de l'Etat, de l'Europe (FEDER) et la participation d'ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public, la fibre optique sera disponible sur notre commune.

**Attention : certains foyers peuvent ne pas être encore éligibles à la fibre optique.** Plusieurs raisons possibles :

- des travaux doivent encore être réalisés pour **déployer la fibre en domaine privé**, dans les immeubles collectifs, les lotissements privés ou sur les façades d'immeuble ; une intervention qui nécessite la signature d'une convention avec les copropriétaires ou syndic de propriété.
- ADN doit débloquer une **situation complexe** (refus de conventionnement, autorisations en attente, attente de coordinations de travaux avec un tiers...).

Pour savoir si vous êtes éligibles, testez votre adresse sur [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr) – rubrique **A quand la fibre chez moi ?** et découvrez les modalités d'accès au Très Haut Débit sur fibre optique.

A l'ouverture commerciale, les foyers éligibles pourront souscrire un abonnement fibre auprès de 7 opérateurs disponibles : Bouygues Telecom, Free, NordNet, Orange, Ozone, Rézine et SFR.

**Liste des opérateurs disponibles sur le site [ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr) – Page Les Opérateurs Grand Public :** <https://www.ardechedromenumerique.fr/page/particuliers-operateur-public>

Pour en profiter, testez votre éligibilité sur [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr) – rubrique **A quand la fibre chez moi ?** et découvrez les modalités d'accès au Très Haut Débit sur fibre optique.

### Soyez vigilant !

**Le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique vous invite à faire preuve de prudence lors de vos démarches.** Les anarques et autres démarchages frauduleux fleurissent avec l'accélération des déploiements des réseaux fibre en France et sur notre territoire.

Certains opérateurs commerciaux peuvent d'ores et déjà commencer à vous démarcher (par téléphone, mails, ou en porte à porte) pour permettre le raccordement de votre logement dès l'ouverture commerciale sur votre secteur. **Si vous êtes sollicité pour pré-raccorder votre habitation ou pour faire vérifier votre installation en vue du passage à la fibre, il s'agit probablement d'une arnaque. En effet, le raccordement de votre logement est réalisé par votre opérateur, seulement après la souscription de votre abonnement fibre.** Pour rappel, ce dernier est pris en charge par vos collectivités dans le cadre du financement du réseau public, vous ne devez en aucun cas verser de l'argent pour la prestation de raccordement.

**Le Syndicat mixte ADN rappelle à l'ensemble des usagers que les commerciaux des opérateurs sont munis d'une carte professionnelle.** N'hésitez pas à leur demander, et en cas de doutes, à en informer votre mairie qui pourra en faire le relais auprès du Syndicat.

**Pour toute question, contactez la hotline d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local – du lundi au vendredi 8h-20h) ou rendez-vous sur la Foire aux Questions d'ADN :**

<https://www.ardechedromenumerique.fr/faq>

# LES ÉTAPES POUR UN RACCORDEMENT RÉUSSI

## AVANT L'INTERVENTION

**1**

Je choisis où sera installée ma prise terminale optique (PTO) dans une zone proche d'une prise électrique et de préférence proche de la télévision à l'intérieur de mon logement.

**2**

Je réfléchis au cheminement possible du câble optique jusqu'à l'emplacement de la prise terminale optique dans mon logement : en apparent, collé ou agrafé, sous une goulotte, dans une plinthe...

**Le technicien pourra également me conseiller lors de sa venue.**

**3**

Dans la mesure du possible, j'identifie le cheminement existant (en aérien : élagage réalisé, en souterrain : fourreaux non obstrués) de ma ligne téléphonique cuivre pour faciliter l'intervention du technicien.

Élagage



Fourreau endommagé



## PENDANT L'INTERVENTION

**1**

Je suis joignable et présent pendant toute la durée de l'intervention.

**2**

Le technicien doit s'identifier : par sa carte professionnelle par la société et l'opérateur avec qui il est en relation.

**3**

Je déplace les meubles pouvant gêner, protège les sols si besoin et écarte les objets fragiles.

**4**

Je partage avec le technicien les éléments que j'ai préparés.

**5**

Le perçage de façade est à la charge du propriétaire.



**Vous ne devez en aucun cas vous aider du câble téléphonique pour tirer le câble de fibre optique et encore moins le retirer.**

## APRÈS L'INTERVENTION

**1**

Je vérifie que la connexion internet est opérationnelle et que les appareils fonctionnent.

**2**

Le technicien a nettoyé les zones de travail. Je notifie toute anomalie à mon opérateur.



**Mon opérateur est mon seul interlocuteur.**

# LE RACCORDEMENT

**GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE VOS COLLECTIVITÉS (VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU D'AGGLOMÉRATION, LE DÉPARTEMENT, LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES), AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉTAT, DE L'EUROPE (FEDER) ET LA PARTICIPATION D'ADTIM FTTH (EXPLOITANT DU RÉSEAU), LA FIBRE OPTIQUE EST MAINTENANT DISPONIBLE SUR VOTRE SECTEUR. C'EST LE MOMENT DE RACCORDER VOTRE LOGEMENT À LA FIBRE OPTIQUE !**

La fibre est là, cependant, tous les foyers ne sont pas encore éligibles à la fibre optique. On vous explique pourquoi et comment faire pour être raccordé...

## TESTER SON ÉLIGIBILITÉ

Pour savoir si votre logement est éligible, vous devez tester votre éligibilité sur «**À quand la fibre chez moi ?**» : à l'adresse [www.ardechedromnumerique.fr/eligibilite](http://www.ardechedromnumerique.fr/eligibilite)  
Si le raccordement est possible, choisissez un opérateur parmi ceux présents sur le réseau public ADN (liste disponible sur le site [ardechedromnumerique.fr](http://ardechedromnumerique.fr)), comparez les offres et trouvez celle qui vous convient le mieux. Une fois votre abonnement validé, l'opérateur vous propose un rendez-vous pour raccorder votre logement.

## LE RACCORDEMENT

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement de votre logement ou local d'activité. **Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, jusqu'à l'intérieur de votre logement** avec l'installation d'une prise terminale optique (PTO). Ce raccordement final est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement. La fibre emprunte le même cheminement que le réseau télécom cuivre existant, en aérien sur des poteaux ou en souterrain dans des fourreaux.

## RACCORDEMENT NON POSSIBLE

Dans les zones ouvertes commercialement, certains foyers ne sont pas encore éligibles à la fibre. Plusieurs raisons possibles :

- **Des travaux doivent encore être réalisés pour déployer la fibre en domaine privé**, dans les immeubles de 4 logements et +, les lotissements privés ou sur les façades d'habitations. Ces travaux ont été confiés à ADTIM FTTH et sont réalisés après l'ouverture commerciale et ce jusqu'à 1 an après l'ouverture.
- **Un blocage administratif ou technique** (autorisations en attente, convention non signée...) a empêché ADN de réaliser les travaux. ADN doit donc débloquer la situation. Si aucune solution n'est trouvée dans un délai de 1 an après l'ouverture, le déploiement de votre adresse pourra être reporté à la seconde phase de déploiement soit après 2025.
- **Nous n'avons pas trouvé votre adresse dans notre base de données.** Pas d'inquiétude, remplissez le formulaire «**Référencer mon adresse dans l'outil**» à votre disposition à la fin du test d'éligibilité et joignez-y un certificat d'adressage à demander au préalable à votre mairie. Vous pouvez aussi contacter la hotline au 04 82 48 00 18 pour effectuer la démarche avec un téléopérateur. La mise à jour d'une adresse implique diverses vérifications et peut prendre plusieurs semaines.

Pour toutes questions sur votre éligibilité ou votre raccordement, contactez la hotline au 04 82 48 00 18 (prix d'un appel local du lundi au vendredi de 8h à 20h).

# DES QUESTIONS ?

## #01

### COMBIEN COÛTE UN ABBONNEMENT FIBRE ?

Il n'y a pas de différence de tarif majeure entre les offres fibre et les offres ADSL qui dominent le marché aujourd'hui (pour l'offre de base). Les offres fibre proposées par les opérateurs sont de l'ordre de 40€ en moyenne mais peuvent varier en fonction des services proposés et des opérateurs. Faites donc jouer la concurrence en comparant les offres promotionnelles chez les différents opérateurs.

## #02

### J'HABITE EN LOTISSEMENT PRIVÉ OU EN IMMEUBLE. V'A-T-IL UNE DÉMARCHE PARTICULIÈRE À ENTREPRENDRE POUR ÊTRE RACCORDÉ ?

Le raccordement des immeubles et lotissements privés est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau. Ce raccordement nécessite au préalable la signature d'une convention entre ADTIM FTTH et le syndicat de copropriétés ou l'ensemble des propriétaires. ADTIM FTTH contacte l'ensemble des «sites» concernés en amont afin de pouvoir réaliser les travaux dès l'ouverture commerciale. Le propriétaire n'a donc aucune démarche particulière à effectuer, il lui faut simplement patienter encore un peu. Pour toutes questions sur la convention ou la planification des travaux après sa signature, contactez le service conventionnement d'ADTIM FTTH au 04 82 48 00 12 ou par mail à [convention.fibre2607@axione.fr](mailto:convention.fibre2607@axione.fr)

## #03

### LE RACCORDEMENT FINAL EST-IL PAVANT ?

Le raccordement de votre logement est pris en charge par vos collectivités et l'État dans le cadre du plan de financement du projet, sous réserve d'une continuité d'infrastructures (poteaux ou fourreaux) entre le boîtier installé sur le domaine public et votre logement. Si des travaux doivent être effectués pour acheminer la fibre à l'intérieur du domaine privé, ces travaux sont à la charge du propriétaire. Les opérateurs peuvent proposer des prestations complémentaires payantes pour la mise en service de vos équipements qu'il appartient à chacun d'accepter ou non.

## #04

### QUE SE PASSE T'IL EN CAS D'ÉCHEC DU RACCORDEMENT ?

Lors de l'intervention, le technicien peut rencontrer des difficultés pour vous raccorder à la fibre. En domaine privé, il vous revient de réaliser les travaux nécessaires : déboucher la gaine si elle est encombrée, réparer la gaine cassée ou élaguer la végétation empêchant le passage... Le technicien pourra réintervenir une fois les travaux réalisés.

Si la difficulté est située sur le domaine public, votre opérateur devra le signaler à ADTIM FTTH à l'aide du compte-rendu d'intervention. Cette déclaration doit impérativement être réalisée par votre opérateur auprès d'ADTIM FTTH afin que ce dernier puisse intervenir. ADTIM FTTH réalisera les travaux nécessaires et en informera votre opérateur afin qu'une nouvelle intervention soit programmée.

Pour savoir quand votre logement sera éligible à la fibre, rendez-vous sur :  
**« À QUAND LA FIBRE CHEZ MOI ? »**  
[www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite](http://www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite)

# Le Budget 2024

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### a - Dépenses de fonctionnement

#### **1 – Charges à caractère général**

Comprend l'essentiel des dépenses de fonctionnement courantes des services. Elles comprennent les coûts liés à l'énergie, aux fournitures diverses, prestations de service, maintenance, aux frais d'affranchissements et de télécommunications, aux assurances, aux fêtes et cérémonies, les services bancaires, les impôts et taxes....

#### **2 – Charges de personnel et frais assimilés**

Les dépenses du chapitre 012 comprennent les salaires et les charges des agents (Titulaires et contractuels).

#### **3 – Autres charges de gestion courante**

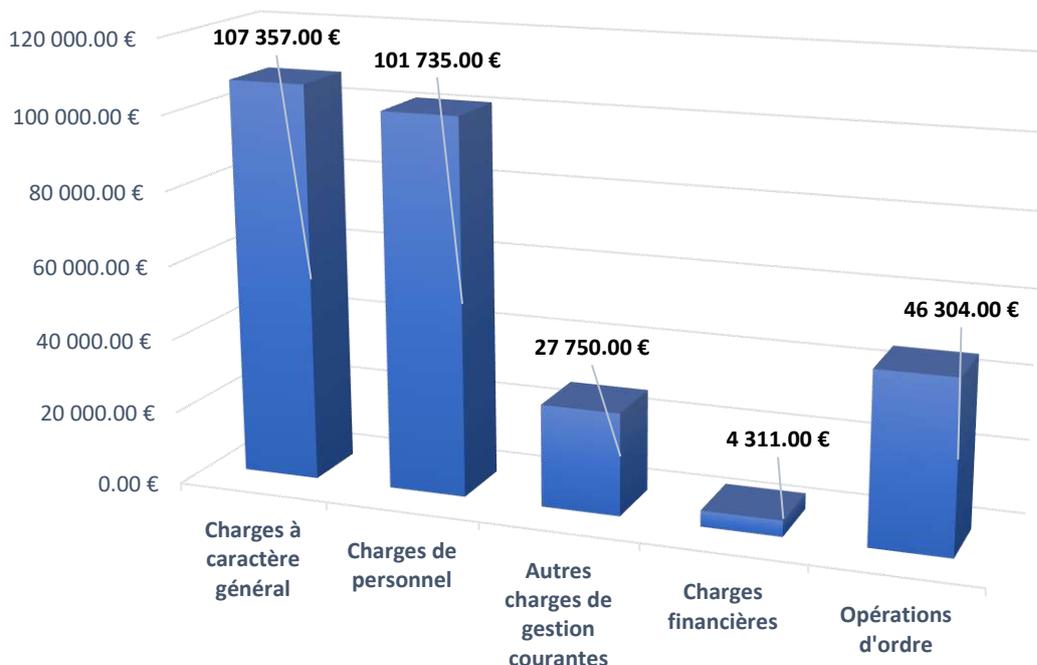
Les dépenses du chapitre 65 sont : Les indemnités des élus, les contributions obligatoires aux organismes, les subventions accordées aux organismes et associations...

#### **4 – Charges financières**

Il s'agit des intérêts d'emprunts.

#### **5 – Opérations d'ordre**

Ce sont des opérations qui permettent de retracer des mouvements ayant un impact sur l'inventaire de la commune, sans avoir de conséquences sur la trésorerie (amortissements).



## **b-Recettes de fonctionnement**

### **1- Produits des services, du domaine et ventes diverses**

Comprend essentiellement les redevances : la restauration scolaire, les produits de la vente des concessions, la vente d'eau, les redevances d'assainissement...

### **2 - Impôts et taxes**

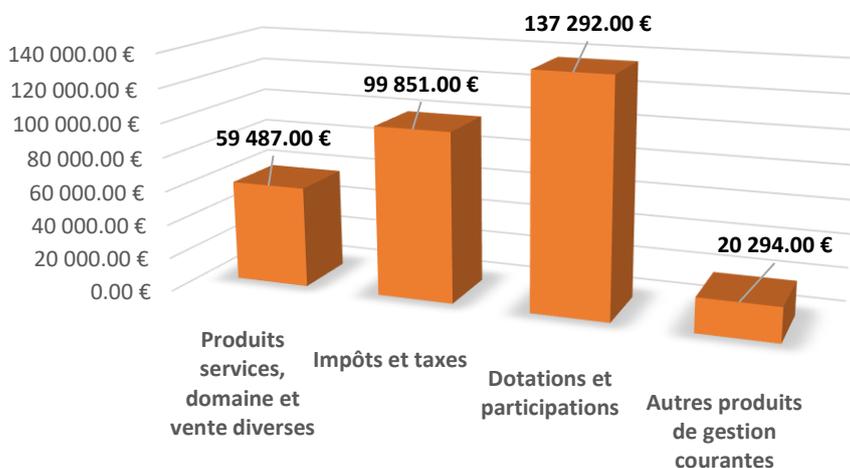
La Taxe foncière bâtie et non bâtie, les attributions de compensations....

### **3 - Dotations, subventions et participations**

Les dotations de l'Etat et des autres collectivités

### **4 - Autres produits de gestion courante**

Il s'agit des revenus des immeubles et divers remboursements.



## **II -SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **a. Dépenses d'investissement**

Les principales dépenses d'équipement dans le budget sont les suivantes :

#### **1 - Emprunt et dettes assimilées**

Comprend les remboursements d'emprunt. La commune a remboursé 19 357 € de capital.

#### **2 - Immobilisations corporelles**

Comprend les gros travaux, les outillages techniques, le matériel de bureau et informatique de la mairie, le matériel de bureau et informatique scolaire... pour un total de 9 411 €

### **b. Recettes d'investissement**

Elles comprennent la taxe d'aménagement, les subventions (Etat, Région, Département, Europe, Communauté de Communes), Le FCTVA, les opérations d'ordre (qui n'ont aucune conséquence sur la trésorerie) pour un total de soit 46 896 €.

A ces recettes réelles d'investissement s'ajoutent 141 066 € qui correspondent à l'autofinancement et aux excédents de l'année précédente

# Etat Civil

## Naissances

- **Juliette, Chloé NEGRELLO** née le 11 mai 2024 à Valence (Drôme), domiciliée 80, Rue de l'Eglise au foyer de Nicolas NEGRELLO et Anaïs MARIAC
- **Noémie, Adèle NEGRELLO** née le 11 mai 2024 à Valence (Drôme), domiciliée 80, Rue de l'Eglise au foyer de Nicolas NEGRELLO et Anaïs MARIAC

## Mariages

- **Lucas JOUVET** et **Clémentine VALLELIAN** le 6 avril 2024
- **Guillaume ANDRIOLET** et **Estelle JOUVET** le 13 avril 2024
- **Mike FARBER** et **Rosette KOEKKOEK** le 23 mai 2024

## Décès

- **Jacques, Roger, Robert PLANCKEEL** le 4 janvier 2024 à Labatie d'Andaure, à l'âge de 83 ans
- **Jeanne, Agnès, Marie CHAPURLAT née DEGACHE**, le 26 janvier 2024 à Portes-les-Valence (26), à l'âge de 78 ans
- **Xavier, Maurice COSTE-CHAREYRE**, le 12 février 2024 à Saint Bonnet de Mure (69), à l'âge de 82 ans
- **Jean-Luc, Maurice ROCHEBLOINE**, le 15 mars 2024 à Labatie d'Andaure, à l'âge de 55 ans
- **Marc, Edouard MAZET**, le 14 mars 2024 à Lamastre, à l'âge de 89 ans
- **Irène, Jeanne, Marie MARLIAC née FARRE**, le 3 mai 2024 à Saint Priest en Jarez (42), à l'âge de 77 ans
- **Marie-Thérèse DARU née ROCHEBLOINE**, le 25 juin 2024 à Lamastre, à l'âge de 87 ans
- **Marguerite, Pauline CHANTRE née CHAVE**, le 18 juillet 2024 à Tournon sur Rhône, à l'âge de 103 ans
- **Louis, Régis ROCHEDY**, le 9 septembre 2024 à Romans sur Isère (26), à l'âge de 88 ans

